



## CREER SON ENTREPRISE S'INFORMER ET SE FORMER

1<sup>er</sup> semestre 2012



▶ **CREATION,  
TRANSMISSION,  
REPRISE**

**À VOS  
CÔTÉS**  
À CHAQUE ÉTAPE

neuf gammes de  
produits adaptés  
à vos besoins

[www.ccip94.fr](http://www.ccip94.fr)

 **0820 012 112**  
0,12 € minute

Chambre de commerce  
et d'industrie de Paris  
Val-de-Marne

8 place Salvador Allende  
94011 Créteil cedex

**La CCIP Val-de-Marne vous accueille**

Du lundi au jeudi de 9h à 17h  
et le vendredi de 9h à 16h.

# S'informer et se former à la CCIP Val-de-Marne

## Créer et développer une activité ne s'improvise pas :

- ↪ Vous voulez optimiser vos chances de succès pour réaliser votre projet ?
- ↪ Vous recherchez une information complète, fiable et actualisée ou une formation spécialisée adaptée à vos profils et disponibilités ?
- ↪ Vous souhaitez construire votre projet au contact de professionnels du conseil et de l'accompagnement des entreprises ?

## Pour répondre à ces questions, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Val-de-Marne vous propose :

- **Les Réunions d'Information Création : (3h Gratuit)** pour connaître les étapes essentielles d'une démarche entrepreneuriale cohérente et efficace et définir les bases de son projet. **Incontournables pour tout futur ou nouvel entrepreneur, elles abordent de manière interactive et pratique, les sept étapes essentielles d'un projet d'entreprise :**

*Thèmes abordés : De l'idée au projet, l'étude de marché, les comptes prévisionnels, définir le cadre juridique, rédiger le business plan, les formalités, les aides et accompagnements*

- **Les formations « Entreprendre à la carte »** pour compléter ses connaissances, acquérir les méthodes et outils nécessaires pour construire son projet de création d'entreprise et confronter ses choix aux regards experts.

Vous pouvez choisir la formule la plus adaptée parmi les suivantes :

- ↪ « **5 jours pour entreprendre** » : vous participez en cinq jours consécutifs à l'intégralité de la formation. Vous vous concentrez sur la mise en œuvre globale de votre projet.

**Tarif : 180,00 €**

- ↪ « **Modules Spécialisés** »\* : vous participez à la ou les thématiques de votre choix (voir le programme ci-après). Vous bâtissez, ainsi, votre programme en fonction de vos besoins et attentes.

- ↪ « **l'Auto-entrepreneur** »\* : découvrez de manière pratique les avantages et inconvénients du régime, les activités autorisées et les spécificités fiscales et sociales. Suivez notre module d'information

- ↪ « **Commerçant non sédentaire** »\* : Vous souhaitez acquérir les connaissances nécessaires à votre future activité de commerçant ambulant et réussir votre projet

**\*Tarif : 40€ (sauf précision contraire)**

- **Le Comité d'Evaluation de Projet :** permet au porteur de projet ou à la jeune entreprise de se préparer à la **recherche de financements** dans le cadre d'une création, d'une reprise ou d'une première phase de développement. De **tester et de présenter** son projet aussi bien à l'oral qu'à l'écrit face à un public totalement neutre composé de **spécialistes de la création d'entreprises.**

**Tarif : 60€ TTC (sauf précision contraire)**

- **La formation « Permis d'exploitation » pour les débits de boisson et les commerces vendant de l'alcool de 22H à 8H :** grâce à ce dispositif, vous obtiendrez le permis d'exploitation **obligatoire** de 20 heures pour s'engager dans une activité de débit de boissons alcoolisées (*Formation homologuée*) ; obtenir le renouvellement si vous avez 10 années expériences, formation de 6 heures\* ; ou obtenir le permis de vente si vous vendez des boissons alcooliques entre 22H et 8H, formation de 7 heures\*.

**Tarif : 3 jours à 580 € net de taxe**

**\*Tarif : 1 jour à 270 € net de taxe**

# Programmes et contenus

## **PERMIS D'EXPLOITATION POUR LES COMMERCEs VENDANT DE L'ALCOOL DE 22H A 8H ET LES DEBITS DE BOISSON.**

**Pour vous conformer aux obligations réglementaires liées à la gestion d'un établissement vendant de l'alcool (restaurant, bar, épicerie, supérette de nuit...), la CCIP vous forme.**

### ▪ **Public concerné**

Tout dirigeant, en cours d'activité ou à l'occasion de l'ouverture ou de la reprise d'un fonds de commerce nécessitant une licence de débit de boissons (licence II, III et IV) ou de restaurant (« petite licence restaurant » licence « restaurant »).

Tout commerçant vendant des boissons alcooliques entre 22h et 8h.

### ▪ **Profil**

Vous dirigez un débit de boisson (café, restaurant...).

Vous avez moins de 10 ans d'expérience en tant qu'exploitant, vous devez suivre une formation de 20 heures.

Vous avez au moins 10 ans d'expérience en tant qu'exploitant, vous devez suivre une formation de 6 heures.

Vous exploitez un commerce vendant de l'alcool à emporter entre 22 h et 8 h, vous devez suivre une formation de 7 heures.

### ▪ **Programme**

Animées par des professionnels de votre secteur et par des juristes, nos formations vous permettront de mieux appréhender des questions essentielles à votre secteur d'activité.

Vous découvrirez en particulier tout ce que vous devez savoir sur la protection des consommateurs et la responsabilité des exploitants.

- La prévention et la lutte contre l'alcoolisme
- La protection des mineurs
- La répression de l'ivresse sur la voie publique
- La législation sur les stupéfiants
- La revente de tabac
- La lutte contre le bruit
- La lutte contre les discriminations
- La responsabilité civile et pénale du dirigeant
- La fermeture administrative
- Les réglementations locales

A l'issue de la formation agréée par l'Etat, votre permis valable 10 ans vous sera délivré.

# « 5 jours pour entreprendre »

## 1<sup>er</sup> jour :

<b>Etude de marché : 9h00 – 12h30</b>	<b>Juridique : 14h00 – 17h30</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Connaître son environnement et réaliser une <b>étude de marché</b></li> <li>☞ Evaluer des objectifs de vente</li> <li>☞ Vérifier l'existence d'une clientèle potentielle</li> <li>☞ Construire sa <b>stratégie marketing</b> adaptée               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le marketing mix</li> <li>- La communication</li> <li>- Le <b>plan d'action commercial</b></li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Choisir une <b>structure juridique</b> : savoir évaluer les avantages et les inconvénients</li> </ul>

## 2<sup>ème</sup> Jour :

<b>Comptabilité/Gestion : 9h00 – 12h30</b>	<b>Prévisions financières : 14h00 – 17h30</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ <b>Comptabilité et gestion</b> de l'entreprise au quotidien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Savoir évaluer la faisabilité et la <b>rentabilité</b> de son projet               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le plan de financement</li> <li>- Les comptes prévisionnels</li> <li>- Le besoin en fonds de roulement</li> <li>- Le plan de trésorerie</li> </ul> </li> </ul>

## 3<sup>ème</sup> Jour :

<b>Aides et Financements : 9h00 – 12h30</b>	<b>La banque : 14h00 – 17h30</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ <b>Financer</b> son projet               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Business Plan</li> <li>- La banque</li> <li>- Le prêt d'honneur</li> <li>- Les aides et accompagnements</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ <b>Travailler avec son banquier</b></li> </ul>

## 4<sup>ème</sup> jour :

<b>Domiciliation commerciale : 9h00 – 12h30</b>	<b>Les TIC / Les Formalités : 14h00 – 17h30</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ <b>Domicilier</b> son entreprise : le bail commercial, les pépinières, etc...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Les <b>Technologies d'Informations et de Communication</b>, le passeport pour l'économie numérique.</li> <li>☞ <b>Les formalités</b> liées à l'enregistrement de l'entreprise, etc</li> </ul>

## 5<sup>ème</sup> Jour :

<b>Fiscalité : 9h00 – 12h30</b>	<b>Cotisations sociales : 14h00 – 17h30</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ <b>La fiscalité de l'entreprise</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les différents régimes fiscaux : micro-entreprise, réel simplifié, réel normal</li> <li>- L'imposition des bénéfices</li> <li>- La TVA : taux, déclarations, remboursements</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ <b>Le statut social du dirigeant</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cotisations et exonérations, protection sociale obligatoire et complémentaire</li> <li>- Cotisations URSSAF</li> </ul> </li> </ul>

# Calendrier des formations et ateliers 2012

JANVIER 2012			
Comité d'Évaluation de Projet	Vendredi 6 janvier	9h00 à 12h30	Salle Topaze – CCIP
<b>« Permis de vente de boissons alcooliques la nuit » (7h)</b>	Lundi 20 janvier	9h00-12h30 à 14h00-17h30	Salle Agate – CCIP
Réunion d'Information Création	Mardi 10 janvier	9h00 à 12h30	Chambre de commerce - Créteil
<b>« L'Auto-entrepreneur »</b>	Jeudi 12 janvier	14h00 à 17h00	Salle Topaze - CCIP
<b>« 5 Jours pour entreprendre »</b>	Du 16 au 20 janvier	9h00-12h30 à 14h00-17h30	Salle Agate – CCIP
<b>« Permis d'exploitation » : Renouvellement (6h)</b>	Lundi 23 janvier	9h00-12h00 à 14h00-17h00	Salle Agate – CCIP
Réunion d'Information Création	Mardi 17 janvier	9h00 à 12h30	Chambre de métiers – Saint Maur des Fossés
<b>« Permis d'exploitation » : Formation initiale (20 h)</b>	Du 25 au 27 janvier	9h00-12h30 à 14h00-17h30	Salle Agate – CCIP
Réunion d'Information Création	Mardi 31 janvier	9h00 à 12h30	Chambre de commerce - Créteil

FEVRIER 2012			
Comité d'Évaluation de Projet	Vendredi 3 février	9h00 à 12h30	Salle Topaze – CCIP
Réunion d'Information Création	Mardi 7 février	9h00 à 12h30	Chambre de métiers – Saint Maur des Fossés
<b>« 5 Jours pour entreprendre »</b>	Du 6 au 10 février	9h00-12h30 à 14h00-17h30	Salle Agate - CCIP
<b>« Permis d'exploitation » : Renouvellement (6h)</b>	Lundi 13 février	9h00-12h00 à 14h00-17h00	Salle Agate – CCIP
Réunion d'Information Création	Mardi 14 février	9h00 à 12h30	Chambre de commerce - Créteil
<b>« L'Auto-entrepreneur »</b>	Mardi 14 février	14h00 à 17h00	Salle Topaze - CCIP
<b>« Permis d'exploitation » : Formation initiale (20 h)</b>	Du 15 au 17 février	9h00-12h30 à 14h00-17h30	Salle Agate - CCIP
<b>« Permis de vente de boissons alcooliques la nuit » (7h)</b>	Lundi 27 février	9h00-12h30 à 14h00-17h30	Salle Agate – CCIP
Réunion d'Information Création	Mardi 28 février	9h00 à 12h30	Chambre de métiers – Saint Maur des Fossés

MARS 2012			
Comité d'Évaluation de Projet	Vendredi 2 mars	9h00 à 12h30	Salle Topaze – CCIP
<b>« 5 Jours pour entreprendre »</b>	Du 5 au 9 mars	9h00-12h30 à 14h00-17h30	Salle Agate - CCIP
<b>« Permis d'exploitation » : Renouvellement (6h)</b>	Lundi 12 mars	9h00-12h00 à 14h00-17h00	Salle Agate – CCIP
Réunion d'Information Création	Mardi 13 mars	9h00 à 12h30	Chambre de commerce - Créteil
<b>« Permis d'exploitation » : Formation initiale (20 h)</b>	Du 14 au 16 mars	9h00-12h30 à 14h00-17h30	Salle Agate - CCIP
<b>« Permis de vente de boissons alcooliques la nuit » (7h)</b>	Lundi 19 mars	9h00-12h30 à 14h00-17h30	Salle Agate – CCIP
Réunion d'Information Création	Mardi 20 mars	9h00 à 12h30	Chambre de métiers – Saint Maur des Fossés
<b>« L'Auto-entrepreneur »</b>	Jeudi 22 mars	14h00 à 17h00	Salle Topaze - CCIP
<b>« 5 Jours pour entreprendre »</b>	Du 26 au 30 mars	9h00-12h30 à 14h00-17h30	Salle Agate – CCIP
Comité d'Évaluation de Projet	Vendredi 30 mars	9h00 à 12h30	Salle Topaze – CCIP

## AVRIL 2012

<b>« Permis d'exploitation » : Renouvellement (6h)</b>	Lundi 2 avril	9h00-12h00 à 14h00-17h00	Salle Agate – CCIP
Réunion d'Information Création	Mardi 3 avril	9h00 à 12h30	A définir
<b>« Commerçant non sédentaire »</b>	Mardi 3 avril	14h00 à 17h00	Salle Topaze - CCIP
<b>« Permis d'exploitation » : Formation initiale (20 h)</b>	Du 11 au 13 avril	9h00-12h30 à 14h00-17h30	Salle Agate - CCIP
<b>« L'Auto-entrepreneur »</b>	Jeudi 12 avril	14h00 à 17h00	Salle Topaze - CCIP
<b>« Permis de vente de boissons alcooliques la nuit » (7h)</b>	Lundi 16 avril	9h00-12h30 à 14h00-17h30	Salle Agate – CCIP
Réunion d'Information Création	Mardi 17 avril	9h00 à 12h30	Chambre de commerce - Créteil
Réunion d'Information Création	Mardi 24 avril	9h00 à 12h30	Chambre de métiers – Saint Maur des Fossés
<b>« 5 Jours pour entreprendre »</b>	Du 23 au 27 avril	9h00-12h30 à 14h00-17h30	Salle Agate – CCIP
Comité d'Evaluation de Projet	Vendredi 27 avril	9h00 à 12h30	Salle Topaze – CCIP

## MAI 2012

<b>« Commerçant non sédentaire »</b>	Jeudi 3 mai	14h00 à 17h00	Salle Topaze - CCIP
<b>« Permis d'exploitation » : Formation initiale (20 h)</b>	Du 2 au 4 mai	9h00-12h30 à 14h00-17h30	Salle Agate - CCIP
<b>« Permis de vente de boissons alcooliques la nuit » (7h)</b>	Lundi 14 mai	9h00-12h30 à 14h00-17h30	Salle Agate – CCIP
Réunion d'Information Création	Mardi 15 mai	9h00 à 12h30	A définir
<b>« L'Auto-entrepreneur »</b>	Mardi 15 mai	14h00 à 17h00	Salle Topaze - CCIP
<b>« Permis d'exploitation » : Renouvellement (6h)</b>	Lundi 21 mai	9h00-12h00 à 14h00-17h00	Salle Topaze – CCIP
<b>« 5 Jours pour entreprendre »</b>	Du 21 au 25 mai	9h00-12h30 à 14h00-17h30	Salle Agate – CCIP
Comité d'Evaluation de Projet	Vendredi 25 mai	9h00 à 12h30	Salle Topaze – CCIP
Réunion d'Information Création	Mardi 29 mai	9h00 à 12h30	Chambre de commerce - Créteil
<b>« Permis d'exploitation » : Formation initiale (20 h)</b>	Du 30 mai au 1 <sup>e</sup> juin	9h00-12h30 à 14h00-17h30	Salle Agate - CCIP

## JUIN 2012

<b>« Permis de vente de boissons alcooliques la nuit » (7h)</b>	Lundi 4 juin	9h00-12h30 à 14h00-17h30	Salle Agate – CCIP
<b>« Commerçant non sédentaire »</b>	Mardi 5 juin	14h00 à 17h00	Salle Topaze - CCIP
<b>« L'Auto-entrepreneur »</b>	Jeudi 19 juin	14h00 à 17h00	Salle Topaze - CCIP
<b>« 5 Jours pour entreprendre »</b>	Du 11 au 15 juin	9h00-12h30 à 14h00-17h30	Salle Agate – CCIP
<b>« Permis d'exploitation » : Renouvellement (6h)</b>	Lundi 18 juin	9h00-12h00 à 14h00-17h00	Salle Agate – CCIP
Réunion d'Information Création	Mardi 19 juin	9h00 à 12h30	Chambre de métiers – Saint Maur des Fossés
<b>« Permis d'exploitation » : Formation initiale (20 h)</b>	Du 20 au 22 juin	9h00-12h30 à 14h00-17h30	Salle Agate - CCIP
Comité d'Evaluation de Projet	Vendredi 22 juin	9h00 à 12h30	Salle Topaze – CCIP
Réunion d'Information Création	Mardi 26 juin	9h00 à 12h30	A définir
<b>« 5 Jours pour entreprendre »</b>	Du 25 au 29 juin	9h00-12h30 à 14h00-17h30	Salle Agate – CCIP